

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION

**CERAMISTE : MODELAGE DU PLÂTRE -
APPROFONDISSEMENT**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 610040U21D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 2009,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

CERAMISTE : MODELAGE DU PLÂTRE - APPROFONDISSEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de réaliser une pièce complexe (parties du corps humain, animal, forme organique...) et d'en façonner le moule à l'aide de la technique des clinquants ;
- ◆ de tourner, en plâtre, une pièce composée (théière, cafetière, soupière...) et d'en réaliser le moule en plusieurs parties en respectant la fonctionnalité de l'objet ;
- ◆ de préparer une barbotine de qualité afin de couler un objet de bonne facture.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En Céramiste : Croquis de base :

- ◆ dessiner à l'échelle au moins un personnage et un objet ;
- ◆ en établir les perspectives de manière équilibrée ;

En Céramiste : Initiation au modelage du plâtre :

dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène spécifiques à la profession de céramiste, de manière autonome,

au départ d'un projet dessiné à l'échelle et en disposant du plâtre ad hoc,

- ◆ réaliser et de tourner dans le respect des formes et dimensions de l'objet :
 - un carreau en dépouille avec la fabrication du moule complet (tenons et bride),
 - un cône avec fabrication du moule complet (tenons et bride),
 - un cylindre avec la fabrication du moule complet en deux parties ;

- ♦ justifier les techniques et l'outillage utilisés pour la fabrication des moules.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « **Céramiste : croquis de base** » code N° **610036U21D1** et « **Céramiste : Initiation au modelage du plâtre** » code N° **610035U11D1** classées dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Technologie du modelage du plâtre	CT	B	8
Travaux pratiques du modelage du plâtre	PP	L	120
3.2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Technologie du modelage du plâtre

- ♦ d'énoncer les phases de travail nécessaires à la fabrication de pièces complexes en terre telles que : des parties du corps humain, des animaux, des formes organiques.... et à la fabrication de leur moule ;
- ♦ d'explicitier les dépouilles et contre dépouilles de pièces complexes ;
- ♦ de déterminer les phases de travail nécessaires au tournage en plâtre d'un modèle composé (théière, cafetière, soupière...) et à la fabrication de ses moules ;
- ♦ de citer les différents matériaux qui composent les barbotines de coulage, d'en expliciter les caractéristiques et les paramètres qui en garantissent la qualité ;
- ♦ de décrire le matériel utilisé pour fabriquer la barbotine ainsi que les différentes phases de fabrication ;

4.2. Travaux pratiques du modelage du plâtre

dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène spécifiques à la profession de céramiste :

- ♦ de dessiner des croquis préliminaires au modelage d'un modèle (par exemple partie du corps humain, ...) et à la fabrication de moules composés faisant appel à la technique des clinquants ;
- ♦ de réaliser à l'échelle des pièces complexes en terre telles que : des parties du corps humain, des animaux, des formes organiques et d'en façonner le moule à l'aide de la technique des clinquants ;
- ♦ de fabriquer de la barbotine de coulage afin de l'utiliser lors de l'élaboration d'objets coulés ;

- ◆ de tourner en plâtre une pièce composée (théière, cafetière, soupière...) et d'en réaliser le moulage en plusieurs parties en respectant la fonctionnalité de l'objet ;
- ◆ de remettre le poste de travail en état (rangement, nettoyage et entretien des outils...).

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

*dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,
de manière autonome,
au départ d'un croquis,
en disposant des matériaux et en utilisant le matériel adéquat :*

- ◆ de réaliser, à l'aide de la technique des clinquants, une pièce complexe à choisir parmi les éléments suivants :
 - partie du corps humain,
 - animal,
 - forme organique ;
- ◆ de tourner, en plâtre, une pièce composée (théière, cafetière, soupière, ...) et d'en réaliser le moule en plusieurs parties en respectant la fonctionnalité de l'objet ;
- ◆ de justifier les techniques et l'outillage utilisés pour la fabrication des moules et du modèle ;
- ◆ de préparer une barbotine de qualité afin de couler un objet de bonne facture.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ le degré de finition des réalisations,
- ◆ le niveau d'adéquation entre la reproduction et le modèle originel,
- ◆ le niveau de pertinence des justifications.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « **Travaux pratiques du modelage du plâtre** », un étudiant par poste de travail.